



Genève, le 12 janvier 2017  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de l'instruction publique, de la culture et du sport et de Pro Juventute**

**Le DIP et Pro Juventute font évoluer le Passeport-Vacances**

**A l'exemple d'autres cantons, le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) confie à son partenaire genevois, Pro Juventute, le mandat de faire évoluer le Passeport-Vacances en 2017.**

Le DIP et Pro Juventute font évoluer le Passeport-Vacances. Dès janvier, c'est en effet la fondation genevoise qui pilotera cette prestation à titre expérimental pendant une année.

Par ce mandat, le DIP vise l'amélioration de l'offre et une réponse appropriée aux besoins des parents et de leurs enfants - notamment en termes d'horaires.

A l'issue de cette première année de collaboration, les deux partenaires évalueront l'édition 2017 du Passeport-Vacances pour déterminer quelle suite sera donnée à ce dossier.